



FORMATION EVACUATION

○ PUBLIC CONCERNE

- Tous les salariés des entreprises publiques ou privées

○ PRE REQUIS

- Aucun pré requis

○ OBJECTIFS

- Savoir reconnaître le signal d'évacuation
- Savoir appliquer les consignes de sécurité
- Savoir organiser l'évacuation et mettre en sécurité les occupants de l'établissement

○ PROGRAMME THEORIQUE & PRATIQUE INCENDIE

Rappel des consignes d'urgence de l'établissement

- Techniques générales d'évacuation
- Modalités d'alarme, d'alerte, et d'accueil des secours extérieurs
- Rôles et missions des guides, des serre-files, et du coordinateur d'évacuation
- Reconnaissance des itinéraires et du point de rassemblement
- Signalisation, balisage : plan, consignes...

○ DUREE

- 1 à 4h

(la durée et le programme peuvent varier en fonction du nombre de stagiaires/météo/participation...)

○ PARTICIPANTS

- De 4 à 12 personnes

○ DELAIS D'ACCES

- Inférieur à 2 mois

○ PROGRAMME PRATIQUE

- Visite commentée du site et repérage des éléments constitutifs de l'évacuation
- Les dégagements d'urgence
- Notions pratiques de pénétration d'un volume clos enfumé
- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation

○ MODALITE D'EVALUATION

- Questionnaire du formateur en cours de formation.

Article R. 4224-15 du code du travail : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

1. Des actions de prévention des risques professionnels
2. Des actions d'information et de formation
3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés »

○ ESPACES NECESSAIRES

- Pour la partie théorique, **une salle de formation/réunion environ 30 à 60m²**

⚠ Ces espaces sont nécessaires pour pouvoir effectuer correctement toute la formation.

Si vous n'avez pas les espaces adéquats, notre société peut vous accueillir au sein de nos locaux.

Nous demandons aux stagiaires d'arriver 5 à 10 minutes avant le début de la formation pour répondre aux besoins de mise en place.

Suite à un retard de plus de 30 minutes, le formateur peut se donner le droit d'annuler et facturer la séance.

TARIF (à titre indicatif)

576.14€



Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap